

LE PERCHE

fiches architecturales et paysagères

*Valoriser
le patrimoine*



Parc
naturel
régional
du Perche

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'équilibre et l'harmonie entre paysages naturels, villages et fermes constituent l'une des principales caractéristiques du Parc naturel régional du Perche.

Ces composantes évoluent inéluctablement sous les pressions multiples du monde actuel.

Pour préserver et valoriser l'identité percheronne, il est primordial d'agir, conjointement, sur la réhabilitation du patrimoine et sur la promotion de savoir-faire constructifs permettant l'adaptation de ce patrimoine aux conditions de vie et d'activité contemporaines.

Il nous faut refuser l'idée trop répandue que la banalisation et la standardisation de l'habitat sont les résultantes irrémédiables du progrès et du mieux-vivre.

Nous devons nous attacher à retrouver le fil conducteur, le langage qui nous permette de renouer avec la culture architecturale percheronne, et transposer ses qualités dans les constructions actuelles.

De trop nombreuses maisons et fermettes sont à l'abandon et se dégradent rapidement; ainsi tout un pan du patrimoine risque d'être dénaturé ou de disparaître à brève échéance.

Certaines d'entre elles présentent, en effet, des caractéristiques architecturales de grande qualité, et elles sont souvent anciennes (XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles).

Ainsi, si l'accent a été mis sur l'architecture domestique rurale, c'est bien parce qu'il est apparu qu'il y avait urgence à engager toutes les actions susceptibles de favoriser la réutilisation et la réhabilitation des maisons et corps de fermes dont l'avenir semble, pour le moins, incertain.

Pour aider chacun à œuvrer en ce sens et sensibiliser un large public aux multiples possibilités d'adaptation et de réutilisation du bâti existant, ainsi qu'aux différentes formes d'harmonies entre tradition et modernité, architecture et paysage, ce dossier propose des outils pour mieux faire.

Conçu en trois volets, il permet :

1°) de comprendre l'esprit, l'unité ou la diversité de familles d'éléments constructifs et paysagers :

les fiches thématiques.

2°) de reconnaître le caractère et les particularités de l'architecture percheronne et de son insertion paysagère à travers des exemples significatifs :

les fiches d'exemples.

3°) de mieux appréhender les possibilités d'intervention sur le bâti et ses abords : **les fiches conseils.**

Ce dossier est évolutif. Il n'est pas un catalogue de "recettes". Il n'impose pas une manière arbitraire ou académique de concevoir des façons de bâtir. C'est un guide qui doit s'enrichir dans le temps d'exemples variés, précis, adaptés à des cas concrets.

Chacune de ces trois composantes est donc conçue pour favoriser l'apport ultérieur de nouvelles informations pouvant provenir de sources multiples (habitants et élus locaux, associations, institutions et administrations, professionnels du bâtiment).

La forme de fiches séparées permet cette souplesse et facilite la reproduction par photocopie en mairie ou dans les administrations. Sur l'une d'elle un glossaire explique les termes savants utilisés.

RÉALISATION DES FICHES

Ce dossier a été réalisé par le Parc naturel régional du Perche en collaboration avec les C.A.U.E. (Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) d'Eure-et-Loir et de l'Orne, avec le concours financier de l'Union Européenne (LEADER II - FEOGA), du Contrat de Plan Interrégional du Bassin Parisien et des conseils régionaux de Basse-Normandie et du Centre.

Son contenu et sa conception s'appuient sur le recueil "Valoriser le patrimoine bâti" édité en 1995 par le C.A.U.E. d'Eure-et-Loir et l'Association des Communes pour l'Aménagement Rural du Perche d'Eure-et-Loir (ACARP) dans le cadre du Contrat Régional d'Initiative Locale (CRIL) de la Région Centre.

Un comité de pilotage animé par le Parc du Perche a associé les C.A.U.E., les S.D.A.P. (Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine), des élus du Parc et des représentants d'associations.

Auteurs chargés du contenu et de la mise en forme : Atelier Coulon, architecture et urbanisme, pour les fiches architecturales et Anne Velche, paysagiste, pour les fiches paysagères.

Crédits photographiques et illustrations : Atelier Coulon - Anne Velche - C.A.U.E. 28 - Parc du Perche (G.M. Lavalette)

Extraits de cartes IGN "série verte" n°19 et "série bleue" n°1817E, 1917E et 1918E.

Autorisation n°43-00037

Réalisation Graphique: Totem Hémisphères Tél.: 02 37 36 62 64
Impression: PEAU Tél. : 02 37 53 54 20

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



LES FICHES THÉMATIQUES

Cette série de fiches est une sélection des éléments caractéristiques de l'architecture et des paysages percherons. Elle évoque les différentes situations paysagères et urbaines. Elle recense les volumes, matériaux, textures et couleurs et concerne les portes, fenêtres, lucarnes, *modénatures**, décors, maçonneries et *pans de bois**. Elle a un double rôle : montrer et enseigner.

Elle met l'accent sur les variations subtiles utilisées pour répondre, d'une manière simple et logique, aux exigences fonctionnelles (économie, orientation, éclairage, accès, etc...), tout en traduisant une esthétique cohérente, toujours adaptée aux caractéristiques des matériaux utilisés et des essences locales.



LES FICHES D'EXEMPLES

Ces fiches ont comme objectif d'illustrer la variété de l'architecture percheronne et la richesse du paysage de proximité aux abords de la maison.

Le travail de recensement sur le territoire du Parc naturel régional du Perche amène à sélectionner des constructions représentatives de l'architecture percheronne, avec ses qualités essentielles d'implantation, d'organisation spatiale et constructive, et d'utilisation des matériaux, *modénatures** et décors.

Ces fiches ont pour objet de rassembler les aspects caractéristiques de la maison percheronne. Elles composent une base de références pour la réhabilitation et la transformation du patrimoine existant.



LES FICHES CONSEILS

Elles constituent, par définition, un volet essentiel de ce dossier sur la valorisation du patrimoine bâti percheron.

Elles traitent, à chaque fois, un problème précis en se référant à un cas existant, ce qui évite l'écueil habituel qui consiste à projeter des solutions stéréotypées sur une architecture dont la qualité primordiale est basée sur une variation subtile de la disposition et de l'assemblage des éléments qui la composent et la qualifient.

Pour réhabiliter et adapter l'architecture traditionnelle percheronne, pour l'accompagner d'aménagements paysagers adéquats, il n'y a donc pas de méthode standardisée, répétitive, car celle-ci entraînerait une banalisation préjudiciable à sa richesse, faite de nuances qui accompagnent sa relation intime au lieu, à l'usage, à l'habitant.

Les premières fiches réalisées doivent servir de base méthodologique pour répondre aux objectifs de transformation exprimés localement. Outre leur intérêt pédagogique, elles pourront être utiles à tous ceux qui sont concernés directement par l'acte de bâtir : particuliers, artisans, maîtres d'œuvre et d'ouvrage, élus et agents de l'administration.

La trame des fiches est volontairement simple. Elle doit montrer, pour chaque cas, la construction (ou l'ensemble) originelle choisie, exprimer l'objet de la modification envisagée et proposer un registre de plusieurs solutions adaptées permettant de conserver la maison existante.

Cette formule a l'avantage d'être multipliable, chacune des fiches pouvant décliner un cas simple, adapté à la satisfaction d'une fonction et d'un usage précis.

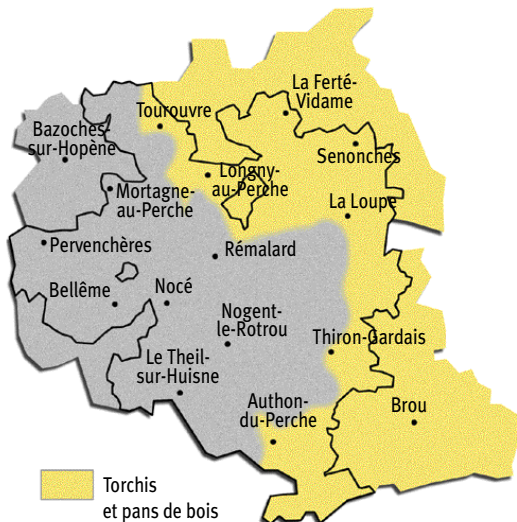
Grâce à l'ensemble de ces fiches nous espérons contribuer à mieux sauvegarder et valoriser le patrimoine percheron.

*voir glossaire

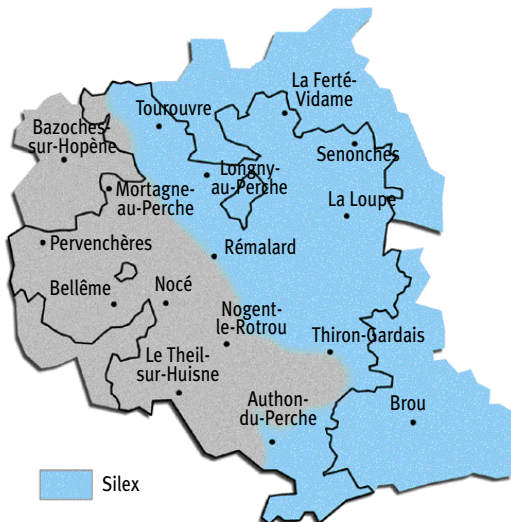
RÉPARTITION DES MATÉRIAUX DU PERCHE

cartes indicatives

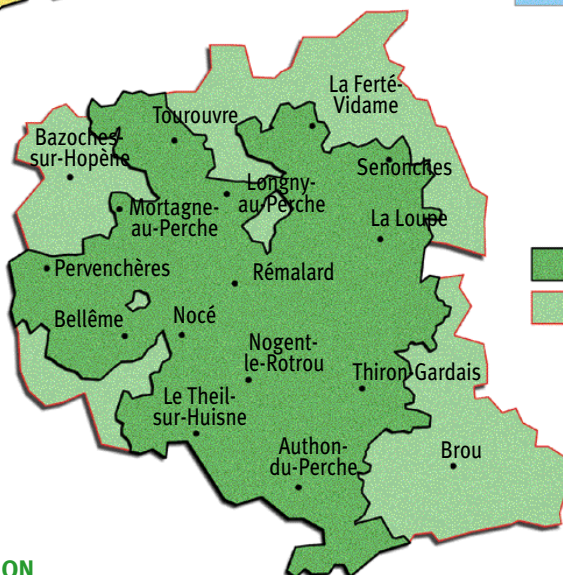
ZONE D'UTILISATION DU TORCHIS ET PANS DE BOIS



ZONE D'UTILISATION DU SILEX

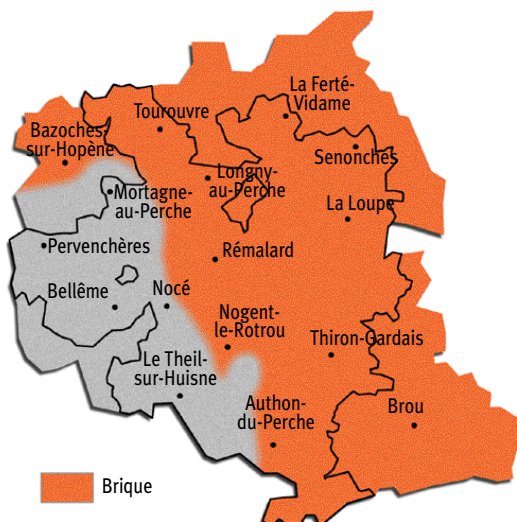


PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE D'UTILISATION DES MATÉRIAUX

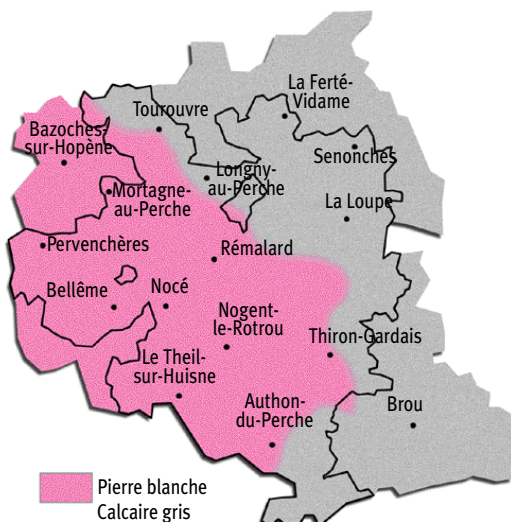


■ Parc naturel régional du Perche
■ Perche

ZONE D'UTILISATION DE LA BRIQUE



ZONE D'UTILISATION DE LA PIERRE BLANCHE ET DU CALCAIRE GRIS OU JAUNE



Document réalisé d'après :
la carte CAUE 28, 41 et 61 -1995

Sources :
FISCHER Roger,
Les maisons paysannes du
Perche, Eyrolles, 1994

Région Centre, D.R.E., D.R.A.E.,
Étude de l'habitat rural de la
région Centre, 1980

■ Pierre blanche
■ Calcaire gris
ou jaune

GLOSSAIRE

Les définitions suivantes sont repérées en italique* dans les fiches.

Allège : pan de mur fermant l'embrasure d'une fenêtre entre le sol et l'appui.	Ferme : ensemble des pièces assemblées dans un plan vertical et transversal à la longueur du toit.	Panne : pièce horizontale d'un versant de toit posée sur les arbalétriers et portant les chevrons.
Appareil : maçonnerie formée d'éléments posés et non jetés. Chaque élément est donc taillé pour occuper une place déterminée.	Frise : bande horizontale ayant vocation pour recevoir un décor. Par extension, suite d'ornements en bande horizontale.	Pied-droit ou Piedroit : montant portant le couverture de la baie.
Appui : surface horizontale inférieure d'une baie.	Gulette : pièce oblique de remplissage dans un pan de bois.	Poinçon : poteau d'une ferme joignant le milieu de l'entrait à la rencontre des arbalétriers.
Arbalétrier : pièce oblique de la ferme.	Harpe : superposition d'éléments dont le milieu est au même aplomb et dont les têtes sont alternativement courtes et longues.	Poteau cornier (ou poteau d'angle) : poteau d'angle de deux murs de façade.
Architectonique : on dit d'un élément de façade qu'il est architectonique, lorsqu'il participe et constitue un élément caractéristique de la composition architecturale d'ensemble de l'édifice (baie, encadrement, corniche, etc...).	Hourdis/Hourder : maçonnerie légère garnissant une armature en pans de bois.	Poteau de décharge : pièce secondaire assemblée entre deux pièces horizontales au même aplomb qui a pour fonction de décharger la pièce supérieure sur la pièce inférieure.
Bahut : mur bas portant un pan de bois ou une grille.	Houteau : petite ouverture triangulaire dressée dans le plan de toiture.	Poteau de fond : poteau d'un pan de bois montant de fond en comble d'une seule pièce (poteaux porteurs des fermes de toitures).
Blocage : maçonnerie de matériaux de différentes grosseurs jetés pêle-mêle dans un bain de mortier.	Linteau : bloc de pierre, pièce de bois ou de métal couvrant une baie et présentant une face inférieure plane et dégagée.	Poteau de remplissage : poteau d'un pan de bois n'ayant qu'un rôle secondaire de remplissage ; il se distingue du potelet en ce qu'il a sensiblement la hauteur d'un étage.
Chaînage : système en pierre, en bois, en métal, noyé dans la maçonnerie pour éviter sa dislocation.	Lucarne : ouvrage construit sur un toit et permettant d'éclairer le comble par une ou plusieurs fenêtres.	Refend : mur de refend, mur porteur fondé et formant une division intérieure. Le mur de refend peut monter jusqu'au comble et se terminer par un pignon.
Chevêtre : pièce de bois horizontale assemblée entre deux solives ou entre deux murs en équerre, recevant des solives raccourcies pour ménager une trémie.	<ul style="list-style-type: none"> ● Lucarne à fronton (ou à pignon) : lucarne en façade dont le devant triangulaire évoque un pignon. ● Lucarne rampante : lucarne couverte par un appentis incliné dans le même sens que le versant du toit. ● Lucarne à la capucine : lucarne à croupe. 	Sablière : pièce horizontale posée sur l'épaisseur d'un mur dans le même plan que celui-ci (sablière de toiture, sablière de plancher, de sol).
Chien assis : lucarne en charpente sur le versant, dont la face verticale est triangulaire.		Solives : pièces horizontales d'un plancher posées à distance régulière les unes des autres sur lesquelles on établit l'aire du parquet, du carrelage, etc...
Clin : planche à recouvrement partiel dans un revêtement extérieur.		Surcroît : partie supérieure des murs de façade dépassant du plancher des combles, destinée à accueillir la charpente.
Corniche : couronnement allongé d'une élévation formé de moulures en surplomb les unes sur les autres.		Tabatière : baie rectangulaire percée dans le plan d'un versant pour donner du jour à un comble, et fermée par un abattant vitré.
Décharge : pièce secondaire oblique assemblée entre deux pièces horizontales au même aplomb.	Modénature : effet obtenu par le choix tant des profils que des proportions de la mouluration.	Trumeau : partie pleine d'un mur située entre deux ouvertures.
Écharpe : pièce diagonale de contreventement.	Pan de bois : ensemble des pièces de charpente assemblées dans un même plan.	Véranda : mot issu du portugais "verandha" désignant une galerie couverte disposée autour de la maison. La signification actuelle désigne une pièce ou galerie en rez-de-chaussée, largement vitrée.
Encuvement : volume dégagé par le surcroît (voir plus loin).		
Entrait : pièce maîtresse horizontale d'une ferme dans laquelle sont assemblés les pieds des arbalétriers.		



C.A.U.E. de l'Orne
54, Rue Saint Blaise - 61000 Alençon
Tél. : 02 33 26 14 14

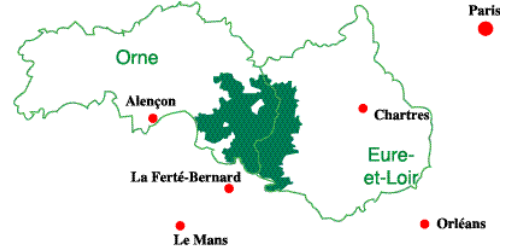


Parc naturel régional du Perche

Parc naturel régional du Perche
11, Place Saint-Roch - BP23 - 61110 Rémalar d
Tél. : 02 33 85 36 36



C.A.U.E. d'Eure-et-Loir
6, Rue Ch. Victor Garota - 28000 CHARTRES
Tél. : 02 37 21 21 31



Partenaires financiers :

UNION EUROPÉENNE
Fonds européen d'orientation
et de garantie agricole
Leader II

